

CANADA
VILLE DE WARWICK
MRC D'ARTHABASKA
PROVINCE DE QUÉBEC

À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS du conseil de la Ville de
Warwick tenue le 8 décembre 2025, à 19 heures à l'hôtel de ville, 8, rue de l'Hôtel-
de-Ville, Warwick.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

Marie-Josée Boissonneault,
Marie-Eve Goyer,
Joël Boivin,

Charles Martel,
Éric Prévost,
Céline Dumas,

tous formant quorum sous la présidence de monsieur Étienne Bergeron, maire,
monsieur Matthieu Levasseur, directeur général, greffier-adjoint et trésorier et
madame Karine Larose, greffière sont aussi présents.

Conformément à l'article 323 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19)
et aux articles 133 et 134 du Code de procédure civile (L.R.Q., chapitre C-25.01),
la greffière a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance
extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres attestent
avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la Loi.

ADOPTION/PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026 :

Les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026 sont présentées.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des prévisions
budgétaires pour l'exercice financier 2026;

CONSIDÉRANT le sommaire suivant des prévisions budgétaires 2026 :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2026

REVENUS :

• Taxes	7 968 073 \$
• Paiement tenant lieu de taxes	180 964
• Transferts, subvention gouv. et autres	722 598
• Services rendus	515 187
• Impositions de droits	360 000
• Amendes et pénalités	16 000
• Intérêts	56 269
• Autres revenus	132 160

TOTAL

9 951 251 \$

CHARGES :

• Administration générale	1 347 713 \$
• Sécurité publique	1 733 481
• Transport	1 861 298
• Hygiène du milieu	1 652 761
• Urbanisme et mise en valeur du territoire	608 062
• Loisirs et culture	1 691 436
• Frais de financement	295 537

SOUS-TOTAL

9 190 288 \$

ADOPTION/PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026 : (SUITE)

• Financement	381 500 \$
• Immobilisations à même les recettes	120 065
• Affectation fonds réservés/activités d'investissement	347 198
• Affectation	- 87 800
 SOUS-TOTAL	 760 963 \$
 TOTAL	 9 951 251 \$

2025-12-01BG EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Marie-Eve Goyer et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE soient adoptées, tel que présenté, les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026;

QUE soit accepté, tel que présenté, le document explicatif du budget et que soit publié ce document dans le prochain bulletin municipal ainsi que sur le site Internet de la Ville, conformément aux dispositions de l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), du paragraphe 8 de l'article 3 de la Loi sur la fiscalité municipalité (L.R.Q., chapitre F-2.1) et du Règlement obligeant le dépôt et la publication d'un document explicatif du budget municipal (L.R.Q., chapitre F-2.1, r. 5),

Adoptée.

ADOPTION/PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2026 – 2027 – 2028 :

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du Programme triennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028;

CONSIDÉRANT le sommaire suivant des investissements prévus pour chacune des années du programme :

2026

Administration générale	24 800 \$
Sécurité publique	821 105
Transport	1 154 255
Hygiène du milieu	20 203 324
Aménagement, urbanisme et développement	175 000
Loisirs et culture	53 500

SOUS-TOTAL 2026 22 431 984 \$

2027

Administration générale	50 900 \$
Sécurité publique	45 000
Transport	505 740
Hygiène du milieu	629 925
Aménagement, urbanisme et développement	31 000
Loisirs et culture	5 000

SOUS-TOTAL 2027 1 267 565 \$

2028

Administration générale	7 500 \$
Sécurité publique	64 825
Transport	3 013 470
Hygiène du milieu	1 000 000
Loisirs et culture	30 000

SOUS-TOTAL 2028 4 115 795 \$

TOTAL

27 815 344 \$

ADOPTION/PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2026 - 2027 - 2028 : (SUITE)

2025-12-02BG EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Marie-Josée Boissonneault et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE soit adopté, tel que présenté, le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028.

Adoptée.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 415-2025 FIXANT LES TAUX DE TAXES ET COMPENSATIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026 :

2025-12-03BG Le conseiller monsieur Joël Boivin, donne AVIS DE MOTION qu'il sera adopté à une séance subséquente tenue au plus tôt le deuxième jour suivant la présente séance, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), le projet de règlement numéro 415-2025 fixant les taux de taxes et compensations pour l'exercice financier 2026. Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 416-2025 FIXANT LA TARIFICATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026 :

2025-12-04BG La conseillère madame Céline Dumas, donne AVIS DE MOTION qu'il sera adopté à une séance subséquente tenue au plus tôt le deuxième jour suivant la présente séance, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), le projet de règlement numéro 416-2025 fixant la tarification pour l'exercice financier 2026. Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Les membres du conseil répondent aux questions des personnes de l'assistance. La période de questions débute à 20 h 10 et se termine à 20 h 12.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

2025-12-05BG L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller monsieur Éric Prévost et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE cette séance soit levée à 20 h 13.

Adoptée.

Étienne Bergeron, maire
Président

Karine Larose,
Greffière

Je, Étienne Bergeron maire, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19).

Étienne Bergeron, maire
Président